

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 16

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny ; J. DUBUIS, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

ANNONCESLe millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm :

20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER ; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *Chillon*. — *Les données géologiques dans quelques problèmes de fondations*, par AUGUSTIN LOMBARD, D^r ès Sc., Privat-Docent à l'Université de Genève. — *Concours pour l'étude des plans de l'Institut d'anatomie pathologique et de la Chapelle de l'Hôpital cantonal à Lausanne*. — *Divers* : *Faut-il encourager nos jeunes ingénieurs et techniciens à se rendre à l'étranger ?* — *L'épuration des eaux à la saison internationale de l'eau*. — *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes*. — *Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale (G. E. P.)*. — *BIBLIOGRAPHIE*. — *SERVICE DE PLACEMENT*. — *DOCUMENTATION*.

CHILLON

On nous écrit :

Une communication ayant été faite, dans le « Bulletin Technique » du 18 juin 1938, sous le titre : *Chillon, le masque, le visage. La fin d'une légende*, au sujet de la brochure publiée par le D^r Equey, à Fribourg, la *Commission technique de Chillon* rend les lecteurs attentifs à la haute fantaisie de cette publication et les engage à n'accueillir que sous les plus expresses réserves les affirmations ahuris-

santes qui y sont étalées, affirmations ne reposant sur aucune étude sérieuse du monument et des archives.

La communication ci-dessus a été soumise à M. Equey, qui maintient ses affirmations, qualifiées de « fantaisistes », et requiert une expertise objective de la tour B (entrée du port intérieur) qui, à elle seule, serait déjà concluante.

Si la structure de cette tour n'est pas telle qu'il l'a décrite dans son étude sur Chillon, il est prêt à reconnaître ses erreurs et à les rétracter.

Les données géologiques dans quelques problèmes de fondations¹,

par AUGUSTIN LOMBARD, D^r ès Sc. Privat-Docent à l'Université de Genève.

Les constructions civiles ont pris un essor considérable depuis trois quarts de siècle. C'est d'ailleurs un des traits les plus caractéristiques de notre époque. L'emploi du béton armé a facilité cette évolution, élevant encore les barrages, allongeant la portée des ponts et augmentant les dimensions des immeubles. Les ouvrages d'art reposaient autrefois sur des terrains fermes : roches diverses, graviers, etc. Puis, au fur et à mesure de l'extension des villes, on construisit sur des sols remblayés ou sur des terrains moins résistants. L'emplacement des gares, ports, ponts, barrages suivit la même loi.

¹ Conférence faite à la Classe d'industrie et de commerce de la Société des arts et à la Section de Genève de la Société suisse des ingénieurs et des architectes le 9 mai 1938.

Une technique en perpétuel progrès a permis de tirer parti de terrains jugés jusqu'alors inutilisables, au moyen de pieux et de procédés de consolidation. Ailleurs, on parvint à descendre plus profondément au moyen de caissons, afin d'atteindre des couches plus résistantes que celles de la surface. Enfin, les méthodes d'imperméabilisation des sols et des roches ont contribué à ces progrès, par l'emploi des injections et de la congélation.

De tels perfectionnements ont demandé, on le conçoit, une connaissance toujours plus précise du sol et du sous-sol. Il en est résulté un développement rapide de la géologie, et la naissance d'une spécialité adaptée aux besoins nouveaux : la géologie appliquée à l'art de l'ingénieur.

Il m'a paru intéressant de discuter ici les relations entre ces deux disciplines et de définir leurs limites dans quelques cas pratiques. Le problème est vaste, souple aussi. Je m'en tiendrai au seul domaine des fondations, en insistant plus particulièrement sur la stabilité et la résistance des sols.